

PROCES VERBAL

Séance du Conseil Municipal de Vouvray-sur-Huisne

MARDI 10 JANVIER 2023 à 20 h 30

Date de convocation :
04/01/2023

L'an deux mil vingt-trois le dix janvier à vingt heures trente minutes
Le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la salle communale en séance publique sous la présidence de M. CIRON Jean-Pierre, Maire.

**Nombre
de conseillers :**
En exercice : 11
Présents : 10
Pouvoir : 0
Votants : 10
Absents : 1

Etaient présents : M. Jean-Pierre CIRON, Mme Dominique COMBE, M. Roger LEBRETON, M. Stéphane CRUCHET, Mme Séverine RHETAT, M. Fabien AVIGNON, Mme Pauline RAMON, M Christian LAUNAY, M. Gonzague DE MONTESSON, M. Christian AATZ.

Formant la majorité des membres en exercice.

Absents ayant donné pouvoir : /

Etaient absents excusés : M. François THOMELIN.

Mme Pauline RAMON été élue secrétaire de séance.

OBJET DE LA DELIBERATION 2023-001 : ACCEPTATION DES DEVIS PAYSAGISTE ENTREPRISE MR CHRISTIAN THELIN POUR L'ANNEE 2023 ENTRETIEN DES ESPACES VERTS ET DEBROUSSAILLAGE DES VOIES COMMUNALES.

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil municipal concernant l'entretien annuel de la commune pour l'année 2023 par l'entreprise de Monsieur Christian THELIN les devis d'un montant de :

7 560.00 € TTC . Les Devis se décomposent de la façon suivante :

- 1 devis entretien des espaces verts – espace jeux pour un montant de 2 520.00 € TTC
- 1 devis entretien débroussaillage des voies communales n° 402 et 405 – lotissement du Pavillon pour un montant de 5 040.00 € TTC.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré accepte les devis de l'entreprise THELIN pour l'année 2023 et vote avec : **10 voix pour ; 0 voix contre ; 0 abstentions.**

OBJET DE LA DELIBERATION 2023-002 : PROPOSITION DE 1 DEVIS DE L'ETS CAMILLE CORDIER POUR LES TRAVAUX DE DEBROUSSAILLAGE ANNEE 2023.

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil municipal concernant la proposition d'un devis **DE L'ETS CAMILLE CORDIER** pour les travaux de débroussaillage complet sur la VC 405 et la VC du bourg jusqu'au panneau Vouvray sur Huisne pour l'année 2023 d'un montant de 636.00 € TTC.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré valide le devis **DE L'ETS CAMILLE CORDIER** pour les travaux de débroussaillage complet sur la VC 405 et la VC du bourg jusqu'au panneau Vouvray sur Huisne pour l'année 2023 d'un montant de 636.00 € TTC,

et autorise Mr le Maire à signer ce devis **DE L'ETS CAMILLE CORDIER** pour les travaux de débroussaillage complet sur la VC 405 et la VC du bourg jusqu'au panneau Vouvray sur Huisne pour l'année 2023 d'un montant de 636.00 € TTC et vote avec : **10 voix pour ; 0 voix contre ; 0 abstentions.**

OBJET DE LA DELIBERATION 2023-003 : VALIDATION DU DEVIS POUR LE BALAYAGE ET ASPIRATION DES CANIVEAUX DE LA COMMUNE ANNEE 2023.

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil municipal concernant le devis de l'entreprise SARL LEDRU TRAVAUX ROUTIERS pour les travaux de balayage et aspiration des caniveaux de la commune année 2023 (un passage trimestriel) pour un montant de 762.70 € TTC, il propose de valider ce devis.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré valide le devis de l'entreprise SARL LEDRU TRAVAUX ROUTIERS pour les travaux de balayage et aspiration des caniveaux de la commune année 2023 (un passage trimestriel) pour un montant de 762.70 € TTC, autorise M. Le Maire à signer ce devis et vote avec : **10 voix pour ; 0 voix contre ; 0 abstentions.**

Questions et informations diverses :

- APAVE changement de nom de l'entité : Apave Nord Ouest + Apave Impact constituent désormais les 2 entités de l'Apave.

PROCES VERBAL

Séance du Conseil Municipal de Vouvray-sur-Huisne

MARDI 10 JANVIER 2023 à 20 h 30

- Présentation du devis pour le remplacement des poteaux de la tyrolienne : le remplacement des poteaux doit être inscrit au budget, il faut demander des devis pour des poteaux métalliques.
- Présentation du devis pour l'électrification des cloches : Devis de 1 235.88 € TTC. Le devis ne peut pas être voté tant que le projet n'est pas inscrit au budget. Le devis de 1 235.88 € TTC concerne le tintement d'une seule cloche , Vote : voix pour 9 ; voix contre : 1 ; Abstention : 0. Un devis de 4 999.88 € TTC a été établi pour le tintement et la volée de 2 cloches.
- Réflexion sur les projets d'investissements pour le budget 2023 : Multisports – travaux de la salle communale – réfection des WC publics.

La commune a touché moins de subventions que prévues pour la réfection de la mairie.
Le logement de la commune est loué.

L'ordre du jour étant épuisé, La séance est levée à 21 h 45.

Le secrétaire de séance, Pauline RAMON

Le Maire, Jean-Pierre CIRON

